



LE CONSEIL GENERAL

est convoqué au foyer du Théâtre du Crochetan

LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025 A 19 H.30

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance, appel nominatif, assermentation des absents et approbation du procès-verbal du 16 juin 2025.
2. Réponse au postulat de M. Clément BORGEAUD "Un patrimoine artistique à recenser et à valoriser".
3. Réponse à la question écrite de M. David CLÉMENT intitulé : "Accessibilité au cimetière de la Berclaz pour les personnes à mobilité réduite".
4. Réponse à la question écrite de M. Alexandre MARTINEZ intitulé : "Déplacement du lieu d'une scène de la fête de la musique".
5. Développement du postulat de M. Mathieu RÜEGG intitulé : "Retards récurrents des transports Publics du Chablais (TPC) et leur impact sur la ponctualité des élèves".
6. Développement du postulat de M. Olivier OSTRINI nommé : "Pour une meilleure participation financière de la Commune pour les parents ayant recours au service de l'ARPAJ".
7. Développement du postulat de M. Yvan ARLETTAZ nommé : "Dynamisation des commerces locaux-régionaux par la création d'un marché couvert quotidien sur le parking central en appui du marché hebdomadaire".
8. Divers.

Monthey, le 19 août 2025

Pour le Conseil général

Le Président :

D. Mariétan

La Secrétaire :

N. Ninin

N.B. : La séance est publique